



Dossenheim-  
sur-Zinsel



# Bulletin municipal

S'Dossmer Blattel

Juillet 2024





# Edito et sommaire



## Edito

Chers concitoyens,  
Mes très chers Dossmer,

Le temps passe vite, trop vite, et nous revoilà déjà aux portes de l'été. Les saisons défilent, et nous espérons tous que cette période estivale sera plus sereine que ce premier semestre marqué par la grisaille et la pluie, au sens propre comme au sens figuré.

La vie à Dossenheim n'a pas été un long fleuve tranquille, et c'est peu dire. Les inondations récentes, causées par la crue de la Zinsel, ont mis notre village à rude épreuve. Malgré ces défis, notre commune a montré une résilience admirable, et ensemble, nous avons surmonté ces difficultés.

Un autre sujet prégnant a marqué ces six premiers mois de l'année. En effet, vous êtes nombreux à me poser la question : « Au croisement, ça avance comment ? On rouvre quand ? ». Je suis ravi de vous annoncer que les travaux sur notre site hautement patrimonial du Refuge fortifié avancent bien. Nous espérons que le centre du village aura fait peau neuve avant le Messti. Je crois que ce projet est un exemple parmi tant d'autres du dynamisme de notre village. D'ailleurs, il suffit d'ouvrir les yeux pour s'apercevoir que nous avons beaucoup de chance de vivre dans une commune profondément humaniste et éminemment associative, où tout est mis en œuvre pour que chacun puisse y trouver le bonheur.

Les pages qui suivent dans ce bulletin municipal témoignent de cet engagement et de la vitalité de nos concitoyens dans la vie locale. Vous y découvrirez des récits de projets menés à bien ou en cours, des événements passés et à venir ainsi que des initiatives qui rendent notre village si vivant.

Cependant, le contexte national est difficile. La dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République a plongé notre pays dans une incertitude regrettable. Je suis indigné de voir ce que certains hommes de pouvoir ont fait de notre France, à la manière d'apprentis sorciers incapables de maîtriser leurs propres sorts.

Dans ces moments de turbulence, il est crucial de rappeler une fois de plus l'importance du bien-vivre ensemble et du bon sens auxquels je fais si souvent référence. En tant que maire, je ne suis pas là pour donner des leçons, loin s'en faut. Mais je dois parfois me positionner sur des projets qui engagent l'avenir de notre commune. En tant que décideur local, mes responsabilités sont lourdes, et je fais de mon mieux pour tenir le cap malgré les tempêtes. Sachez que je ne suis pas seul dans cette tâche. Mes adjoints, l'ensemble du conseil municipal et moi-même sommes à vos côtés. Chaque jour, nous travaillons dur pour améliorer l'attractivité de notre commune et répondre à vos besoins.

Enfin, je vous souhaite des vacances d'été bucoliques, joyeuses et heureuses. Mettons de côté les divergences constatées lors des élections législatives et profitons de ce temps pour nous ressourcer. Que ce temps estival soit pour vous l'occasion de passer des moments précieux en famille et entre amis. Si vous n'avez pas la chance de pouvoir partir en vacances, vous pouvez profiter pleinement des beautés de notre région. Prenez le temps d'explorer nos sentiers, de découvrir notre patrimoine, et de savourer les plaisirs simples de la vie à Dossenheim. Que ces vacances soient synonymes de rires, de détente, et de moments partagés.

Je vous laisse avec une petite citation de notre cher Albert Schweitzer, médecin alsacien et prix Nobel de la Paix : « Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage. » Puisseons-nous tous nourrir quelques réflexions positives à partir de ces mots.

Très humblement,

Votre Maire,  
Fabrice ENSMINGER

## Sommaire

Arrêt sur images p.3

Actualités p.4

Rencontre p.6

Urbanisme et travaux p.7

Sport, culture et animation p.9

Vie scolaire, enfance et culte p.14

Environnement, tourisme, forêt p.18

Associations et commerçants p.22

Agenda p.25

Etat civil p.26

Points divers p.28

Numéros utiles p.32



## Arrêt sur images



### Le bar « l'Ephémère »

Lors de l'achat du « Restaurant au Soleil », la commune a également fait l'acquisition de la Licence IV qui y était rattachée. Afin d'assurer son maintien en vigueur, la réglementation exige l'ouverture a minima pendant une semaine complète tous les cinq ans, d'un débit de boisson temporaire. L'équipe municipale, soutenue par quelques bénévoles des associations locales, a donc procédé du 11 au 18 mai 2024, à l'ouverture à la salle de la Zinsel du bar « l'Ephémère ».

L'exploitation d'une telle licence est soumise à l'obtention d'un « permis d'exploitation ». Pour ce faire, Cédric Marchal a suivi une formation de 20 heures avant ouverture.

Après une entrée en matière assez timide lors des deux premiers jours d'ouverture, uniquement pour deux heures en fin de matinée à l'heure de l'apéro, le succès a été au rendez-vous tout au long des soirées programmées au courant de la semaine.

Le large panel d'animations proposées a permis à tout un chacun de trouver son bonheur et donné lieu à un beau brassage intergénérationnel, et ce ne sont pas les participants, et encore moins les vainqueurs des tournois de babyfoot et de belote qui vous diront le contraire. Les amateurs d'histoires locales ont pu s'enrichir des anecdotes racontées par nos anciens pendant la soirée « stammdèsch » et les amateurs de musique ont trouvé leur compte lors du concert de l'harmonie municipale « L'Echo des Vosges », en riant aux blagues racontées par les musiciens entre deux morceaux. Les supporters du FCD ont pu assister à un match de leur équipe favorite et commenter le résultat et les exploits des joueurs autour d'un bon petit verre et de grillades servis par le comité du club. Il a également été possible d'assister à des démonstrations de tennis de table, de badminton, ou encore de fitness. Bonne humeur, rires et convivialité étaient de la partie tous les soirs et la semaine s'est terminée en apothéose le samedi.

C'est une équipe municipale sur les genoux, mais heureuse du succès de l'initiative, qui a tourné la clé pour refermer les portes de ce bar éphémère. Au vu du nombre de litres de bières et de cocktails consommés, de planchettes, de knacks et de grillades servies, on peut dire que le pari a été tenu...



La semaine s'est achevée et a soulevé une question : allons-nous vraiment attendre cinq ans avant la prochaine édition ?



# Actualités



## Fermetures exceptionnelles

La mairie et l'agence postale seront fermées les mercredis 31 juillet, 7, 14 et 21 août 2024.

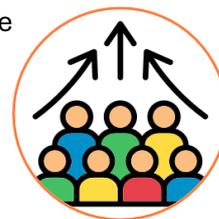
Aucune permanence des adjoints ne sera assurée entre le 1er et le 31 août inclus, mais ils seront disponibles sur rendez-vous.

## Recensement : le bilan



La population de Dossenheim a été recensée au cours des mois de janvier et de février 2024.

Les données récoltées ont permis de déterminer l'évolution de la population et des logements dans la commune depuis la dernière enquête qui datait de 2018.



	POPULATION	Réponses obtenues	Estimation logements non enquêtés (*)	LOGEMENTS	Résidence principale	Résidence secondaire	Logement occasionnel	Logement vacant
2018	1043			511	460	10	2	39
2024	1071	1066	5	540	482	8	1	49
Tendance en chiffre	+28			+29	+22	-2	-1	+10

(\*) L'agent recenseur n'a pas pu obtenir de réponse des habitants de ces logements ; les habitants refusent de répondre ou sont absents pour une longue durée.

On note une hausse de la population, expliquée par l'aménagement du nouveau lotissement « le Tilleul », qui a amené 16 nouveaux logements. Toutefois, cette augmentation est partiellement annulée par la baisse du nombre d'enfants (moins de naissances et départ d'enfants devenus adultes).

On observe également une forte hausse des logements vacants.

## Mutuelle santé



Depuis janvier, par le biais de la commune, le cabinet Beyer Assurances propose une offre de mutuelle santé. De nombreux habitants ont déjà souscrit un contrat, profitant ainsi du principal avantage de l'opération : son coût très attractif. En effet, le tarif est souvent considérablement moins élevé qu'une mutuelle classique à garanties équivalentes.



Beaucoup d'entre vous souhaitent toutefois s'épargner des démarches administratives parfois compliquées. Malgré tout, cela ne peut être un frein puisque la commune vous accompagne également dans la démarche de souscription et restera tout au long du contrat un interlocuteur de proximité pour toutes questions ou conseils.

Pour plus d'informations, Heidi Gran, adjointe au maire, est joignable au 06 72 43 61 23.

## Le camping « Au Pays de Hanau » récompensé

Un palmarès des meilleurs campings de France selon les visiteurs a été dévoilé par le site *pitchup.com*, la plateforme leader de réservation d'hébergements de plein air en Europe.

L'enquête est fondée sur plus de 9 144 avis clients collectés en 2023, évaluant des critères définis tels que l'emplacement, le rapport qualité-prix, la qualité de l'hébergement, les activités et la propreté de chaque site.

Il en est ressorti un classement dans lequel 114 sites d'hôtellerie de plein air en France ont obtenu une note globale égale ou supérieure à 8/10.

Parmi eux, 9 se situent dans le Grand-Est, et 2 plus précisément en Alsace : le camping de Masevaux dans le Haut-Rhin (avec une note de 9,5/10) et le camping Au Pays de Hanau (avec une note de 8,6/10).



## Inondations : retour sur l'épisode pluvieux des 16 et 17 mai

De fortes pluies sont tombées le jeudi 16 mai 2024 et se sont poursuivies toute la journée de vendredi sur des sols déjà saturés en eau. Elles ont provoqué une importante crue de la Zinsel. A la station de mesure d'Oberhof, la crue atteint 3,45 m à midi avec un débit de plus de 30 m<sup>3</sup>/seconde. Elle se propage ensuite dans la vallée et, conjuguée à des nappes pleines, a provoqué l'inondation de caves, de chaussées et même de certains rez-de-chaussée d'habitations.

Cette crue qualifiée de cinquantennale (retour statistique tous les 50 ans) rappelle à tous les risques liés à l'eau et à un cours d'eau pourtant la plupart du temps très docile. Le 14 juin, un arrêté interministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle a été publié au Journal Officiel de la République Française.

Depuis, une réunion avec Madame la préfète, Josiane Chevalier, a remis à l'ordre du jour un ancien projet de construction de digues, qui n'avait pas encore abouti. En effet, grâce à ces ouvrages, les conséquences des inondations auraient pu être enrayerées.



## Actualités commerciales

### Location « Chez Jeanne »

**Lydia et Pierrot Kleitz**  
133 rue de la Haute Montée



Charmante maison de 100 m<sup>2</sup>, entièrement rénovée, située au calme dans un quartier résidentiel. Elle peut accueillir jusqu'à 5 personnes.

Le logement dispose de tout le confort pour un séjour entre amis ou en famille.

Que vous soyez à la recherche d'un séjour sportif, gourmand, reposant, culturel ou le tout à la fois, vous trouverez votre bonheur chez Jeanne !

Plus d'informations sur :

[airbnb.fr](https://airbnb.fr) - Scannez le QR Code :



### Le Fil de LEMYO

**Nadine Koenig**  
14 rue du Herrenstein  
Tél. : 06 81 32 70 13  
Mail : [lefildelemyo@gmail.com](mailto:lefildelemyo@gmail.com)



- Broderie : personnalisation de vos accessoires ou vêtements à partir de broderie ou patch thermocollant.
- Retouches : ourlet, réparation de trou, changement de fermeture éclair, agrandissement/diminution de vêtements...
- Ateliers de couture : thème défini à l'avance ou thème libre selon vos projets.
- Créations : accessoires du quotidien lavables et réutilisables (lingette, serviette, éponge, sac divers en pièce unique...).

Plus d'informations sur Facebook : [Le Fil de LEMYO](#)



## Rencontre

### Tête-à-tête avec une conseillère municipale : Audrey Eppinger

Je suis une femme de 42 ans qui a la particularité d'être originaire de Neuwiller, d'avoir épousé un « Hattmatter » et de vivre au milieu (Audrey a beaucoup d'humour sur le sujet). J'ai la chance d'être maman de deux jeunes filles de 17 et 20 ans. J'exerce la fonction de Directrice d'accueil collectif pour mineurs. Je suis passionnée par la randonnée et la nature. J'ai toujours soif d'apprendre et de partager (une vraie pipelette qui s'assume). J'aime vivre à Dossenheim et je suis très fière de faire partie de la communauté du village.

À mon actif : 3 ans de conseil presbytéral, 2 mandats en tant que conseillère municipale et 1 an de présidence du Club Vosgien du village. Pour ce second mandat en tant que conseillère municipale, j'ai eu envie de collaborer avec des personnes avec lesquelles j'avais déjà travaillé au conseil d'école notamment. C'est une équipe motivée qui m'a donné envie de refaire un mandat. Soutenir les initiatives locales me plaît, surtout s'il s'agit d'environnement ou de sujets touchant la jeunesse.

Dossmer, gardez l'esprit d'entraide inter-associative. Je suis fière d'être devenue une Dossmer !



### Rencontre avec un agent communal

#### Cinq questions pour faire connaissance avec Marjorie Geyer

Secrétaire du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) et adjointe administrative à la mairie

##### > En quelques mots, qui es-tu ?

Je m'appelle Marjorie et j'habite le charmant village de Dossenheim-sur-Zinsel.

Originaire de Grenoble, j'ai eu le bonheur de découvrir l'Alsace en 2009. Avant cela, à l'âge de 18 ans, j'ai eu un réel coup de foudre pour la cathédrale de Strasbourg, et c'est sans hésitation que j'ai décidé de m'établir dans cette magnifique région dès que l'opportunité s'est présentée.

Je suis une passionnée ! Par l'histoire, le chant, la photographie et les voyages. Les humains aussi sont passionnants, mais j'avoue avoir une profonde affection pour les animaux. Rien ne me tient plus à cœur que de partager des moments précieux avec les personnes qui me sont chères. Je m'efforce de profiter de chaque instant, car la vie est un trésor inestimable.

Et la bienveillance et l'authenticité sont des valeurs essentielles à cultiver.

##### > Depuis combien de temps, travailles-tu pour notre commune ?

Depuis le mois de février 2024

##### > Quelles sont tes missions principales ?

J'ai eu le plaisir d'être recrutée pour assurer le secrétariat du SIVOS Le Piémont des Vosges du Nord. De plus, j'ai été investie de la mission de redynamiser le Refuge fortifié.

##### > Que préfères-tu dans ton métier ?

Sa polyvalence et le contact avec les gens

##### > As-tu quelque chose à dire aux Dossmers ?

Je suis enchantée de pouvoir œuvrer pour ma commune. J'espère sincèrement que mes concitoyens feront preuve d'indulgence, car je n'ai pas eu la chance d'apprendre et de maîtriser l'alsacien. Cependant, j'ai à cœur de les écouter attentivement et de mieux les connaître. Le lien avec autrui est un moteur d'une puissance inestimable ! Ne dit-on pas que c'est ensemble que l'on va plus loin ?



# Urbanisme et travaux

## L'inauguration de la maison communale

Le samedi 16 mars 2024 s'est déroulée l'inauguration de la maison communale, comprenant les locaux de la mairie entièrement rénovés, la bibliothèque municipale, l'agence postale et les logements municipaux.

Pour l'occasion, de nombreuses personnalités ont fait le déplacement à Dossenheim : Monsieur le Sous-Préfet de Saverne Benoît Vidon, Monsieur le Député Patrick Hetzel, Madame la Sénatrice Elsa Schalck, Messieurs les Sénateurs André Reichardt et Claude Kern, Madame la Conseillère d'Alsace Valérie Da Silva Adriano, Monsieur le Conseiller d'Alsace Marc Séné et de nombreux élus locaux. Ils sont tous venus saluer et féliciter l'équipe municipale pour l'aboutissement de ce projet porté depuis le début de son mandat.

À l'issue de la cérémonie, l'ensemble de la population a été convié à la visite des lieux et à un vin d'honneur.



## Le Refuge fortifié

Les travaux du Refuge fortifié se poursuivent dans une relative sérénité. L'entreprise Léon Noël, experte en vieilles pierres, assure la continuité normale du chantier. La maison Schmidt a accueilli sa nouvelle toiture conforme à celle d'origine. Les travaux extérieurs d'ampleur devraient s'achever courant du mois de juillet.

En parallèle, une nouvelle phase s'engage. En effet, une équipe est maintenant chargée de travailler sur la nouvelle scénographie et muséographie de l'Exposition d'interprétation du site du Refuge. Elle se rencontre régulièrement sous la direction de la commune. L'objectif est de définir le nouveau cheminement, les nouveaux équipements et les traits historiques à mettre en valeur, afin de rendre ce site le plus attrayant possible. L'objectif final pour le Refuge fortifié est de devenir un lieu touristique incontournable sur le territoire de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

Les travaux de voirie du carrefour principal débuteront début septembre. Ils nécessiteront sa fermeture parce qu'ils englobent le renouvellement des réseaux d'eaux. Par conséquent, la Collectivité européenne d'Alsace a coordonné ces travaux avec la fin du nouveau carrefour de Griesbach-le-Bastberg /Neuwiller-lès-Saverne.



## Le lotissement « le Tilleul »

Ces dernières semaines, le lotissement « le Tilleul » a connu quelques transformations. En effet, la pose d'enrobé dans la rue des Violettes a été réalisée par l'entreprise Adam de Bouxwiller.

Les aménagements paysagers sont aussi au programme et seront conduits par l'entreprise Thierry Muller Paysage. Ils achèveront les travaux d'aménagement du lotissement.

De son côté, la municipalité s'engage dans l'entretien paysager des abords, des noues d'infiltration pluviale et des aires de jeux.



## L'inauguration de la piste cyclable



Le nouveau tronçon de la piste cyclable reliant Steinbourg à Dossenheim-sur-Zinsel via Ernolsheim-lès-Saverne est fonctionnel depuis septembre 2023. Il a été inauguré le vendredi 5 avril par les élus du territoire en charge du projet. Pour l'occasion, Laurence Muller-Bronn, Sénatrice, Michèle Eschlimann et Jean-Claude Buffa, Conseillers d'Alsace, accompagnés par Viviane Kern, maire de Steinbourg et Fabrice Ensminger ont parcouru à vélo cette nouvelle section. A Dossenheim, cette portion de l'itinéraire cyclable IC 22 est agrémentée d'une zone de repos équipée d'une station de réparation pour les cycles à la hauteur de la rue des Aubépines.

## Le pôle de santé

La réalisation du pôle de santé est en bonne voie. Les appels d'offres ont été clôturés et les marchés concernant la voirie et les réseaux ont été attribués.

Les premières esquisses du futur bâtiment ont été dévoilées. Il offrira une surface de 950 m<sup>2</sup>. Lors d'une première réunion d'information, une trentaine de professionnels de santé ont montré un intérêt pour le projet. Cependant la construction ne débutera que lorsque 60% du bâtiment sera effectivement réservé. Voilà tout l'enjeu des prochains mois.



## Le futur lotissement « Au Grès des Jardins »



Les parcelles concernées sont celles situées le long de la route départementale en sortant de Dossenheim vers Neuwiller-lès-Saverne, entre la rue des Vosges, l'impasse du Bastberg et le cimetière protestant.

Le projet est toujours d'actualité. La dernière contrainte devant être levée est d'ordre juridique. Elle nécessite une modification du PLUi (prévue fin 2024) pour que les promesses de vente déjà signées par les propriétaires puissent enfin être entérinées. Cela permettrait de lancer les travaux début 2025, pour une livraison du chantier à la fin de l'année 2025.



## Sport, culture et animation

### Les Montées du Daubenschlag 2024

La nouvelle association « Les Mordus du Daubenschlag », désormais présidée par Stéphane Xaysongkham prépare une nouvelle édition du trail des Montées du Daubenschlag. Elle aura lieu le dimanche 15 septembre 2024 au départ de la salle de la Zinsel.

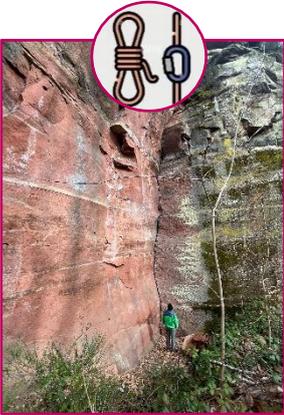
Trois courses jeunes et trois courses adultes (9, 19 et 29 km) suivront les mêmes parcours que l'an passé. Néanmoins deux nouveautés viendront compléter le programme : un Canitrail (limité à 50 concurrents) et une randonnée pédestre sur un parcours balisé de 9 km. Réservez la date !

Les inscriptions pour le trail LMDD 2024 sont ouvertes sur la plateforme [sporkrono.fr](http://sporkrono.fr). Vous pouvez également suivre les tribulations de ces mordus sur leur site internet : <http://www.montees-du-daubenschlag.fr>



### Le renouveau du site du Gauxberg

Assez méconnu, même des Dossmers, le site naturel du Gauxberg n'en est pas moins magnifique. Ancienne carrière de grès rose, ce site renferme l'un des plus beaux spots d'escalade en extérieur du Bas-Rhin.



En compagnie de l'association du Club Vosgien de Dossenheim et du Comité départemental d'escalade et sous le regard averti de l'agent territorial de l'ONF, la commune envisage de mettre en lumière ce site et de le rendre plus accessible au grand public. Ainsi, prochainement, des débroussaillages seront effectués. Une paroi sera également équipée de prises pour l'apprentissage de l'escalade et viendra compléter le panel de voies.



### La commémoration du 8 mai

Toutes les générations étaient rassemblées au Monument aux Morts pour la traditionnelle cérémonie du 8 mai. 79 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, une cérémonie présidée par le maire a rendu hommage à nos compatriotes qui se sont battus pour la liberté et la souveraineté de notre nation.

Durant la cérémonie, le sapeur-pompier William Roos a été élevé au grade de caporal.

Le temps d'hommage s'est conclu par une très belle Marseillaise et une invitation aux personnes présentes à partager un moment de convivialité.



# La bibliothèque

La bibliothèque bien implantée au milieu du village dans le bâtiment de la mairie, attire de plus en plus de lecteurs et plaît aux petits comme aux grands. Elle n'est pas seulement un lieu d'emprunt et de consultation de livres, mais aussi un lieu de proximité et de rencontre.

- À la Bibliothèque d'Alsace, nous pouvons emprunter des supports originaux comme des tapis de lecture accompagnés de figurines dont les tout-petits du Relais Petite Enfance ont profité lors d'une séance « hors les murs ».



- Pour les enfants de maternelle, la bibliothèque est un lieu de surprises et de joie : plaisir de feuilleter des albums variés, drôles ou émouvants, de découvrir de nouvelles histoires, racontées à travers les Kamishibai au moment des accueils de classe. La bibliothèque s'est associée à la semaine de la maternelle dont le thème était « bien bouger, bien dormir » et a proposé des ouvrages concernant le sommeil. Bravo aux enfants pour leurs belles réalisations !



joie : plaisir de feuilleter des albums variés, drôles ou émouvants, de découvrir de nouvelles histoires, racontées à travers les Kamishibai au moment des accueils de classe. La bibliothèque s'est associée à la semaine de la maternelle dont le thème était « bien bouger, bien dormir » et a proposé des ouvrages concernant le sommeil. Bravo aux enfants pour leurs belles réalisations !

- Les enfants du CP qui apprennent à lire, découvrent l'organisation de la bibliothèque et les différentes sortes de livres sous la houlette bienveillante de Fabienne. Ils sont fiers de choisir et d'emprunter un livre fait pour eux.



- L'équipe de la bibliothèque a organisé une conférence sur le thème de la vanille et une balade botanique avec Danièle Lutenschlager qui ont remporté un franc succès. Coralie Le Fahler du Gorna (Groupement Ornithologique du Refuge Alsace-Nord) situé au Loosthal nous a présenté ce centre de soins pour la faune sauvage.



- Dans le cadre du festival de contes « l'Alsace (se)raconte » proposé par la BdA et financé par la CeA, nous avons accueilli le conteur Hamed Bouzzine qui nous a fait voyager « de Tanger à Tombouctou ». À chacune de ces occasions, nos lecteurs ont pu trouver des documents en rapport avec les thèmes abordés dans les rayons de la bibliothèque.



## Horaires de la bibliothèque :

- lundi et mercredi de 17h à 18h30
- vendredi de 16h à 18h

**Fermeture estivale :** du 14 juillet au 15 août

Retrouvez-nous sur Facebook 

# Le Relais Petite Enfance

Les jeudis matin (voir Agenda), Sabrina et Morgane, deux animatrices du Relais Petite Enfance de la CCHLPP, animent des ateliers d'éveil à la salle de la Zinsel.

Les ateliers d'éveil sont des moments d'animation collective pour les enfants non-scolarisés, accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel). Ce sont des lieux d'éveil, de rencontres, d'échanges, d'écoute et d'accompagnement.

L'objectif principal de l'atelier d'éveil est de proposer à l'enfant la découverte de la vie en collectivité et la rencontre d'autres enfants, dans un cadre sécurisant et rassurant, puisqu'ils sont accompagnés de leur figure d'attachement habituelle. Les contacts spontanés entre les enfants ne sont pas évidents. Les jeunes enfants ont besoin d'occasions pour se rencontrer, bouger dans un espace adapté, y jouer, découvrir et élargir leurs connaissances. La présence d'un adulte ou d'un parent qu'il connaît déjà l'aidera à investir plus sereinement les locaux et les jeux proposés.

C'est une très belle ouverture d'esprit à offrir à vos enfants et un moment de détente pour les accompagnants.



# Le Conseil des Jeunes



## Randonnée de cohésion



Le Conseil des Jeunes, accompagné de quelques membres du conseil municipal, a effectué une balade d'une bonne dizaine de kilomètres dans la forêt de Dossenheim. Ils sont notamment

passés par les ruines du Herrenstein et le Hoelzernerbrunnen, pour se rendre à l'étang de pêche du Maibaechel, où un barbecue les attendait.

L'objectif de cette sortie était de créer du lien entre tous ces acteurs de la vie locale de la commune.



## Soirée de convivialité



Vendredi 19 janvier, les jeunes ont invité les Dossmers à un moment de rencontre convivial et festif à la salle de la Zinsel.

Le vin chaud, la bière, les pizzas, les tartes flambées et même les premières saucisses et merguez de l'année étaient au rendez-vous.



## Jeu de piste



L'année dernière, les membres du Conseil des Jeunes ont organisé un escape game qui a rencontré un franc succès. Le 30 juin dernier, ils ont renouvelé l'expérience avec un jeu de piste intitulé « L'art d'être chevalier, toute une histoire ».

Comme la fois précédente, c'est Alexis Schnell qui a été à l'initiative de l'événement. Adeptes des jeux de logique et de toutes sortes de casse-tête, il a créé les énigmes et assuré la logistique interne avec l'aide des jeunes conseillers. Il a également incarné le héros du jeu, le chevalier Amaury, voyageant à travers les époques pour trouver des candidats motivés à rejoindre la confrérie des protecteurs de monuments. Pour l'occasion, il a même fabriqué une épée de 118 cm à l'aide d'une imprimante 3D.

Bien que l'affluence ait été moins importante cette fois-ci, probablement en raison d'une météo peu clémente, les participants ont tout de même pris beaucoup de plaisir. Ils ont été confrontés à des énigmes réparties dans différents lieux du village, tels que l'école, l'église et le lavoir. Pour en venir à bout, il a fallu se creuser les méninges, faire preuve de logique et d'un sens aigu de l'observation.



En guise de récompense, les participants ont reçu une belle pièce à l'effigie du Refuge fortifié, en cours de rénovation, qui pourrait, à l'avenir, accueillir un événement similaire.

## La Saint Patrick

Le 9 mars dernier, Dossenheim Animations a célébré la Saint-Patrick avec une semaine d'avance sur la date officielle, le 17 mars. Cette fête chrétienne rend hommage à Saint Patrick, le saint patron de l'Irlande. C'était l'occasion pour les participants de lever leurs chopes de bière brune, blonde ou rosée, au rythme des cornemuses.

Les convives se sont rapidement plongés dans l'ambiance festive, profitant de la décoration aux couleurs de l'Irlande et des mélodies celtiques, rocks et festives. Une troupe de danses folkloriques celtiques, venue spécialement de la Savoie, a initié les participants à quelques pas de danse traditionnelle. Les groupes de musique ont fait vibrer la salle de la Zinsel et ont enflammé la scène à travers leurs instruments. Après cinq ans d'absence, cette soirée celtique a marqué un retour triomphal à Dossenheim.

Dossenheim Animations est déjà en pleine préparation pour la soirée du samedi 26 octobre, qui lancera les festivités du traditionnel Dossmer messti. Cette soirée promet d'être animée et festive. Nous avons le plaisir d'annoncer la présence de l'artiste émergent « Sound of Legend ». Il fera danser le public sur des reprises aux tonalités électroniques, évoquant des souvenirs pour beaucoup.

Au plaisir de vous voir dans notre « Dossmer Zénith » pour partager des moments de convivialité et de fête.



## Les après-midis des aînés

Les après-midis récréatives sont un rendez-vous mensuel très attendu et très apprécié. Une vingtaine de personnes se retrouvent tous les premiers mercredis du mois pour partager quelques heures de jeux et de discussion. C'est un véritable moment convivial qui se termine par une collation. Après une courte interruption en juillet-août, les après-midis de rencontre et de jeux reprendront au mois de septembre.

Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous inscrire en contactant la mairie.

## La fête des aînés

Le traditionnel rendez-vous avec le repas des aînés s'est tenu le dimanche 24 mars à la salle des fêtes de la Zinsel. Attendu de tous, cet après-midi de fête, organisé par le CCAS de la commune, a permis à nos anciens de se retrouver autour d'une table et de partager un délicieux repas préparé par Patrick Heitz. Agrémenté par les mélodies de l'Echo des Vosges dirigé par Claude Fuchs et de l'orchestre Les Dominos, il a été ponctué par le tirage au sort des nombreux lots offerts par les différentes entreprises et associations du village.





## Vie scolaire, enfance et culte

### L'école, toujours aussi active

L'année scolaire 2023-2024 se poursuit à l'école primaire. Une multitude de projets sont menés à bien.

Les classes de maternelle et de cours préparatoire suivent le programme culturel Ecole et Cinéma et sont allés à trois reprises, entre janvier et juin, au CinéCubic de Saverne.

Par ailleurs, les classes élémentaires participent aux différents concours qui alimentent la vie des salles de classes : Marathon d'orthographe, Course aux nombres, Mathématiques sans frontières (CM2-6<sup>ème</sup>) et concours de lecture Kili (CE2).

Un beau projet de classe culturelle a été réalisé par les CM2 qui se sont rendus à Paris les 15 et 16 avril dernier. Ils ont bénéficié d'une visite guidée des grandes œuvres au Louvre et de la Tour Eiffel jusqu'au deuxième étage, du Sénat avec la sénatrice Elsa Schalck et de l'Assemblée nationale en compagnie du député de la circonscription électorale de Saverne, Patrick Hetzel. Ils garderont longtemps en mémoire ce voyage.



Les classes de CP et Maternelle ont vécu fin mai une semaine nature en compagnie des animateurs de la Maison de l'Eau et de la Rivière. Ainsi ils sont allés deux jours au Donnenbach et ont reçu deux jours les animateurs à l'école pour vivre des ateliers liés à la connaissance approfondie de la richesse du milieu naturel. Mieux connaître pour mieux respecter !



Au niveau des activités sportives, les différentes classes ont préparé activement le grand rendez-vous de la course citoyenne de Hattmatt.

Par ailleurs, les CM2 ont organisé avec les élèves de la 6<sup>ème</sup> 4 du collège de Bouxwiller des ateliers en faveur des 57 élèves de classe intégration scolaire de la circonscription de Saverne.

Les élèves des classes élémentaires ont suivi le programme « Savoir rouler à vélo » qui leur a permis d'appréhender selon leur âge toutes les difficultés liées au déplacement à vélo (maîtrise technique du vélo, réglementation, déplacement sur route).



Enfin, le cycle d'éveil musical dans les quatre classes a été relancé avec André Ackermann et mènera les élèves à présenter leur production à l'occasion de la fête de l'école qui a eu lieu le vendredi 28 juin à la salle de la Zinsel à 18h.



Enfin, dépendant actuellement de l'école, l'association Usep les Loups va intégrer une nouvelle association : l'Usep du RPI Le piémont des Vosges du Nord. Cette association va fédérer les enseignants, les parents et les élèves afin de participer au financement des actions conduites au niveau des quatre communes membres du RPI. L'Usep les Loups va disparaître à la fin de l'année scolaire.

Deux ventes de fromages, une tombola et deux bourses aux vêtements ont permis de remplir la caisse de l'association Usep les Loups.

L'atelier « Apprendre à courir » s'est poursuivi jusqu'à la course citoyenne de Hattmatt et une délégation d'une quarantaine de membres s'est rendu fin mars au cross départemental de Brumath.



Un grand merci à tous les parents qui s'engagent dans les projets qui aident au financement afin que les élèves puissent vivre pleinement toutes ces expériences.



Le SIVOS LPVN tient également à remercier l'ensemble des acteurs (enseignants, personnels, parents et bien évidemment enfants) pour cette très belle et très active année scolaire et vous souhaite de très bonnes vacances.

## Du côté du périscolaire

Cette fois encore, une belle année riche en projets et en animations touche à sa fin au périscolaire de Dossenheim-sur-Zinsel.



Nous tenions à remercier nos partenaires du quotidien, ainsi qu'occasionnels qui nous ont accompagnés tout au long de cette année, sans oublier les familles et les enfants sans qui tout cela ne serait pas possible.

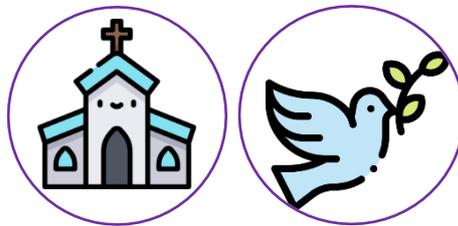
Il est temps pour nous de souhaiter une bonne continuation aux futurs collégiens que nous avons eu le plaisir d'accueillir toutes ces années et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Des accueils de loisirs seront proposés durant tout l'été dans les différentes structures du territoire de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre avec au programme des activités diverses et variées, des sorties...

Nous aurons le plaisir de vous retrouver à la rentrée prochaine et vous souhaitons un très bel été.

L'équipe du périscolaire

## Du côté des paroisses



### > **Paroisse catholique**

La paroisse de Dossenheim fait partie de la **Communauté de Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite Pierre**. Cette Communauté est placée sous le patronage de Saint François d'Assise, dans la Zone Pastorale de Saverne du Diocèse de Strasbourg. Elle regroupe 5 paroisses (Bouxwiller, Kirrwiller, Neuwiller lès Saverne, La Petite Pierre et Weiterswiller), et 17 annexes (dont Petersbach, Riedheim, Imbsheim, Dossenheim-sur Zinsel).

#### **Père Jaroslaw Kucharski :**

- Adresse : 19 rue des Mines – 67330 Bouxwiller
- Téléphone : 03 88 70 00 51
- Adresse courriel : comcathhanau@orange.fr
- Site internet : <https://www.alsace.catholique.fr/zp-saverne/cp-du-pays-du-bastberg-et-de-la-petite-pierre/>
- Page Facebook : Paroisses Catholiques du Bastberg et du Pays de La Petite-Pierre

Le bulletin d'informations paroissiales "Ensemble", diffusé tous les mois, est accessible sur Facebook, sur le site internet, et peut être envoyé (faire la demande sur : [bastberglapetitepierre@diocese-alsace.fr](mailto:bastberglapetitepierre@diocese-alsace.fr)).

### > **Paroisse protestante :**

Monsieur **Nicolas Brulin**, pasteur de l'UEPAL (Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine)

- Téléphone : 07 81 60 86 75
- Adresse courriel : [nicolas.brulin@uepal.fr](mailto:nicolas.brulin@uepal.fr)
- Page Facebook : Paroisse Protestante de Dossenheim

Le **plan des cultes** est consultable dans les pages centrales du Nouveau Messager (voir également la page: <https://www.uepal.fr/paroisse/paroisse-de-dossenheim-sur-zinsel/>) et sur le tableau d'affichage de l'église et du bureau paroissial.

Si vous souhaitez recevoir le **Nouveau Messager**, vous pouvez vous signaler à Daniel Haeffner ([daniel.haeffner@orange.fr](mailto:daniel.haeffner@orange.fr)). Il n'y a pas de coût d'abonnement, mais un appel à don une fois par an.

Notre **catéchisme** se fait sur trois années et regroupe des enfants de notre secteur paroissial (Dossenheim-Ernolsheim-Neuwiller/Griesbach). Le petit catéchisme (première année) se fait avec le secteur de Monswiller-Saverne. Si votre enfant est né en 2013, il peut commencer la première année du catéchisme protestant. Si vous souhaitez l'inscrire, en continuité avec vos engagements du baptême ou pour commencer une démarche vers un baptême, merci de contacter le pasteur de Dossenheim, Nicolas Brulin ([nicolas.brulin@uepal.fr](mailto:nicolas.brulin@uepal.fr)) avant le 10 septembre. Si votre enfant est né avant 2013 et que vous souhaitez une inscription, expliquez votre situation et nous discuterons du parcours le plus adapté.

Pour les demandes de **baptême**, le choix du lieu et/ou de la date dépendra essentiellement du délai restant à la prise de contact avec le pasteur (au moins 2 mois sont conseillés).



## Distinction « Commune Nature »

### L'obtention d'une 3<sup>e</sup> libellule et du « Coup de cœur » du jury

Depuis le mois de mai, les panneaux « Commune Nature » situés à l'entrée du village comportent 3 libellules. Les démarches pour l'obtention de cette distinction, initiées par la municipalité précédente, avaient déjà permis l'obtention de 2 libellules par le passé.

Cette distinction, décernée par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, récompense depuis 2011 les gestionnaires d'espaces (communes, centres hospitaliers, parcs naturels régionaux, lycées...) pour des actions mises en place pour l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et visiteurs, ainsi que pour la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux et de la biodiversité, qui se détériorent notamment du fait de la surexploitation des sols, de la régression des surfaces naturelles, de la pollution massive et du réchauffement climatique.

Par la signature d'une charte, la commune s'est engagée à une gestion plus verte des voiries, des espaces publics ou encore des espaces verts, en adoptant de nouvelles pratiques : végétalisation des cimetières, suppression totale de l'utilisation de produits phytosanitaires, tontes différenciées, adaptation des plantations au changement climatique... Depuis 2019, cette charte s'applique également aux jardiniers amateurs.

La commune de Dossenheim fait également partie des « coups de cœur » désignés par le jury. Cette distinction d'exception met à l'honneur les gestionnaires d'espaces qui, au-delà de la démarche générale, s'engagent pleinement dans des actions particulièrement ambitieuses pour améliorer la gestion des ressources en eau, la biodiversité ou la gestion de l'espace au regard des enjeux du territoire.

Si notre village a obtenu ces distinctions, c'est avant tout grâce à l'action commune de l'ensemble de ses acteurs : les ouvriers communaux, chargés du fleurissement et de l'entretien des bâtiments publics et des espaces verts ; les bénévoles qui œuvrent à l'embellissement du cadre de vie ; l'équipe pédagogique à l'école, qui sensibilise les enfants, dès le plus jeune âge, par le biais de la réalisation de diverses actions alimentant le projet d'une école en voie de développement durable (label E3D) ; mais également tous les particuliers, qui participent activement deux fois par an aux journées de nettoyage du village et entretiennent les abords de leurs propriétés. Un grand merci à tous pour leur participation active à l'obtention de cette 3<sup>ème</sup> libellule.

Les deux adjointes au maire, Heidi Gran et Valérie Klein, ont été déléguées par la municipalité pour représenter la commune le 30 novembre 2023 à l'espace Ried de Muntzenheim, lors de l'annonce des résultats et la remise des distinctions.



# L'obtention du label « Villes et Villages Fleuris »



La municipalité avait formulé le projet de déposer en 2024 un dossier pour l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris ».

Ce label récompense, depuis plus de 60 ans, les collectivités qui s'engagent en faveur de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de leurs habitants et visiteurs et la stratégie globale de valorisation mise en place à travers le paysage, le végétal, le fleurissement et l'amélioration de la qualité de l'espace public.

Les communes labellisées prennent en compte les enjeux écologiques de leur territoire et s'engagent pour l'avenir par la mise en place de modes de gestion pour l'entretien de leurs espaces verts et de leur patrimoine, dans le respect des ressources naturelles et de la biodiversité. Au-delà de la reconnaissance de leur implication et celles de leurs bénévoles, elles peuvent également bénéficier d'un accompagnement et profiter de conseils spécifiques lors de visites d'experts.

Après l'évaluation d'un certain nombre de critères, le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris attribue de 1 à 4 fleurs, qui sont visibles sur des panneaux à l'entrée des communes pour renforcer leur attractivité.

Du fait des travaux en cours au Refuge fortifié, et de ceux prévus à l'automne pour l'aménagement du croisement, le projet a été provisoirement remis et le dossier sera déposé au titre de l'année prochaine. Les bénévoles du fleurissement vont pouvoir bénéficier d'un délai supplémentaire pour nous proposer un véritable tableau floral et paysager.

## L'embellissement et le fleurissement

La période de Pâques a donné à nos bénévoles du fleurissement une nouvelle occasion de nous faire la démonstration de leur talent et de leur créativité. Dès le remisage des décorations de fin d'année, ils se sont mis à l'ouvrage pour réaliser les nombreuses décorations disséminées à divers endroits du village pour le plus grand plaisir de nos yeux. Ainsi, lapins, poulettes et œufs égayaient espaces verts, entrées et rues du village et notre croisement était doté d'un magnifique clapier plus vrai que nature !

Du fait des travaux en cours, ils ont suspendu leurs activités pour la période estivale, mais réfléchissent d'ores et déjà à la mise en valeur du Refuge fortifié. La commune reste néanmoins bien fleurie grâce aux plantations de fleurs réalisées par les ouvriers communaux, qui ne ménagent pas leurs efforts pour rendre notre cadre de vie agréable et coloré.

Un grand merci à Odile Haendler et à sa troupe, ainsi qu'aux ouvriers communaux, pour leur constante implication dans la valorisation de notre commune.



# La commande groupée de fleurs et plantes

Suite au succès rencontré par la commande groupée de fleurs auprès des Établissements Ernst au printemps 2023, elle a été reconduite cette année. Elle a à nouveau permis à nombre de nos concitoyens de fleurir leurs propriétés à des prix attractifs et sera reconduite l'année prochaine.

# La matinée de nettoyage du village du 4 mai 2024

Malgré une météo capricieuse, vous avez été environ une centaine devant la Salle de la Zinsel dès 8h, à répondre présents à ce nouvel appel à une journée de nettoyage du village. Les nombreux groupes répartis dans les différents lieux stratégiques de la commune selon un schéma bien établi à présent, ont réalisé les travaux de désherbage et d'embellissement, que nos ouvriers ne peuvent effectuer à eux deux, du fait de leur charge de travail. Vous avez également été nombreux à nettoyer les abords de vos habitations et les trottoirs, afin de redonner un aspect propre et soigné à notre environnement.

A l'issue de cette matinée, un petit apéritif suivi d'un excellent « doner kebab », préparé par notre traiteur local «Bon Appétit chez vous !», a permis aux participants de partager un agréable moment de convivialité, en discutant entre voisins ou encore avec les membres du conseil municipal présents, des divers affaires et chantiers en cours.

Pour clore cet événement, en début d'après-midi Fabrice Ensminger s'est improvisé guide pour une visite du chantier du Refuge fortifié, qui a permis à nombre d'entre vous de constater l'avancement des travaux et de demander toutes les informations et précisions voulues sur les aménagements en cours de réalisation.



# Le broyage des végétaux : une solution écologique et économique

## Pourquoi opter pour le broyage des végétaux ?

Le broyage des végétaux consiste à réduire en petits morceaux les déchets verts tels que les branches, les feuilles ou les résidus de taille.

Cette technique présente plusieurs avantages :

- 1** Réduction des déchets : Plutôt que de déposer ces déchets en déchèterie, le broyage permet de les valoriser directement sur place en les transformant en compost ou en paillis.
- 2** Amélioration de la qualité du sol : Le paillis obtenu nourrit le sol en se décomposant progressivement, favorisant ainsi la croissance des plantes.
- 3** Économie d'eau : Le paillis retient l'humidité du sol.

## Les solutions qui existent :

### Service de broyage à domicile

Deux associations proposent ce service : Le Bonheur est dans le pré, dans le secteur Marmoutier et l'Association arboricole de Petersbach. Un technicien se déplace chez vous avec le broyeur et du matériel de protection, puis il procède à l'alimentation du broyeur et vous apporte des conseils. Cette technique permet de fabriquer du bois raméal fragmenté (ou BRP). Le diamètre maximum est de 9 cm et le bois doit avoir été coupé moins de 4 mois avant le broyage. Pour plus de renseignements :

Le bonheur est dans le pré : 09 84 51 46 42 ou [lestdanslepre@yahoo.fr](mailto:lestdanslepre@yahoo.fr)

Association arboricole de Petersbach : M. Michel Collin au 06 07 61 05 26 ou [michou.chou6151@gmail.com](mailto:michou.chou6151@gmail.com)

### Aide à l'achat de broyeur

Afin d'encourager les usagers à adopter cette pratique écologique, le SMICTOM de la Région de Saverne met en place, pour les associations et les communes, une aide à l'achat de broyeur.

Pour plus d'infos, contactez le SMICTOM par mail [smictom@smictomdesaverne.fr](mailto:smictom@smictomdesaverne.fr) ou par téléphone au 03.88.02.21.80





## Associations et commerçants

La parole est aux associations et aux commerçants de la commune. Chacun d'entre eux a été contacté, en voici les retours relayés dans cet encart.

### Fitness in Dossme

La section Fitness in Dossme du Comité des fêtes de Dossenheim sur Zinsel a organisé pour la première fois le vendredi 5 juillet à la salle de la Zinsel une « Jumping Party ».



Dirigée par Cindy Leininger, Fitness in Dossme a mis les petits plats dans les grands. En cinq jours les inscriptions ont été prises d'assauts. 150 jumpers ont sué sur des trampolines à raison de 75 personnes par session. La soirée était festive, animée par des jeux de lumières et de la musique entraînante. Après l'effort, les sportifs ont pu se régaler avec des pizzas, des tartes flambées et des « doner kebab » préparés par Pizza Brigitte et « Bon appétit chez vous ! ».

A noter qu'une seconde édition de Jumping Party est déjà en préparation pour l'automne !

### S'Krütkepfeltheater



#### Assemblée Générale et Informations

Le vendredi 19 avril 2024 à 20h s'est tenue l'Assemblée. L'équipe du S'Krütkepfeltheater tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation. Lors de cette réunion, le président a présenté le bilan de l'année écoulée et a dévoilé les différents projets en cours de développement. La trésorière a ensuite présenté le bilan financier, qui a été validé au préalable par les commissaires aux comptes.

Un des points forts de cette assemblée générale a été l'annonce du programme des représentations théâtrales pour la saison 2024/2025.

Lors de la saison 24/25 le S'Krütkepfeltheater proposera 6 représentations au lieu de 5 :

- vendredi 21 février à 20h,
- samedi 22 février à 20h,
- dimanche 23 février à 15h,
- vendredi 28 février à 20h,
- samedi 1er mars à 20h,
- dimanche 2 mars à 15h.



Le choix de la pièce à jouer sera finalisé prochainement et sera présenté aux 10 acteurs sélectionnés, 5 femmes et 5 hommes, dont de nouvelles et anciennes recrues.

Un pique-nique des acteurs a été organisé au mois de juin, au cours duquel les rôles ont été attribués.

Les répétitions débiteront en octobre, les lundis et mercredis soir à 20h à l'endroit habituel.

Pour vous tenir informés de l'actualité du S'Krütkepfeltheater, n'hésitez pas à consulter :

- notre page Facebook *S'krütkepfeltheater Dossenheim/Zinsel*
- notre site internet *skrutkepfeltheater.com*

A la page d'accueil du site, vous pouvez visionner la vidéo de la pièce Schtir Freij 2024 en cliquant sur l'icône OK.

Cette vidéo vous permettra de revoir Schtir Freij si vous avez assisté à la représentation ou de découvrir cette pièce si vous ne l'avez pas encore vue. Nous espérons que cela vous donnera envie de nous rejoindre pour les prochaines représentations.

L'équipe du S'Krütkepfeltheater vous remercie de votre soutien et vous donne rendez-vous pour la nouvelle saison à venir!

## Les 50 ans du CVD

À l'aube des années 70, quelques jeunes du village, sensibles aux charmes de la nature et au bien-être des habitants de la commune, se réunissaient le dimanche pour poser des bancs en rondins aux environs de la carrière du Gauxberg. Ces bancs servaient aux promeneurs qui s'y reposaient après avoir conquis la colline, mais aussi comme lieux où l'on finissait la soirée, ou plutôt où l'on attaquait la matinée après une nuit de bal, sans compter les heures romantiques que les amoureux y ont passées.

Ces jeunes, entourés d'amis aussi motivés qu'eux, se sont retrouvés beaucoup plus sérieusement le 21 juin 1974 pour créer le Club Vosgien de Dossenheim-sur-Zinsel. Cette soirée mémorable a vu naître le CVD qui marquera de son empreinte la fin du 20<sup>e</sup> siècle à Dossenheim et, nous l'espérons, au moins tout le 21<sup>e</sup> siècle.

L'association a fait connaître les Vosges, la Forêt-Noire, le Jura et le Palatinat à bon nombre de Dossmiers et de personnes des environs. Chaque randonnée est une aventure avec des pique-niques ensoleillés, des découvertes époustouflantes de rochers, châteaux ou points de vue, des fous rires au détour d'un sentier, des anecdotes de la plus drôle à la plus croustillante... et surtout des souvenirs à n'en plus finir.

La marche d'orientation est également un des maillons forts de notre club. Dossenheim a toujours été une plaque tournante de cette activité depuis le début des années 80.

Enfin, le CVD a aussi été très actif au niveau de la protection de la nature en s'engageant à plusieurs reprises pour garantir la pratique de la randonnée dans notre secteur tout en respectant l'environnement.

Comment mieux célébrer ce cinquantenaire qu'en organisant une journée d'animations pour découvrir les activités de l'association et passer du bon temps ensemble ? Ainsi le dimanche 23 juin, la journée de festivités a démarré par une randonnée traditionnelle d'une dizaine de kilomètres. À partir de 9h, les premiers concurrents du rallye d'orientation ont pu prendre le départ à la recherche de la quarantaine de balises disséminées du Daubenschlag au Bastberg. Et vers 10h, de nombreuses familles sont venues découvrir les défis du jeu de piste préparé spécialement pour l'occasion : le sentier surprise des Indiens.

Pour les moins sportifs, les animations dans la salle de la Zinsel ne manquaient pas. L'harmonie locale « l'Écho des Vosges » a animé l'apéritif. Vers midi, Audrey Eppinger a mis à l'honneur cette grande famille qu'elle préside depuis un peu plus d'un an. Les membres de la première heure ont été chaleureusement félicités. Le président fondateur, Roudy Ledermann, s'est vu remettre la médaille de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif par le maire, en présence du délégué de cette instance, Gilbert Reinbold, et sous les applaudissements mérités du public.

L'exposition de photographies anciennes retraçant l'histoire du CVD a rappelé à ses membres bon nombre d'anecdotes et de péripéties vécues. Plusieurs organisations et associations (Smictom, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Maison du compost, Gorna, Pense de Steinbourg) qui tiennent une place importante dans le cœur de ce club quinquagénaire alerte étaient présentes avec leur stand.

Afin de garder un souvenir de ce bel anniversaire, le CVD va planter un Arbre du Cinquantenaire, un tilleul près du banc sur le circuit du Bastberg, accompagné d'une capsule temporelle contenant des messages transmis lors de la journée de festivités.

Quant à l'abri au Gauxberg, la structure est prête et n'attend plus qu'une météo clémente sur un week-end complet pour être montée.

Audrey Eppinger, Didier Adolff, Roudy Ledermann



# Football Club Dossenheim



La saison 2023/2024 s'est achevée début juin avec 16 victoires et 6 matchs nuls en 22 journées de championnat pour les joueurs de l'équipe Fanion du FC Dossenheim.

Ils finissent ainsi la saison sans la moindre défaite en championnat. L'objectif principal du club est atteint et l'équipe 1 valide ainsi sa montée historique en District 1.

Les hommes de Michel Seiler ont fait preuve de régularité, d'envie et de maîtrise tout au long de la saison. Saison qui s'est achevée le samedi 8 juin à Zellwiller, le FCD y ayant perdu sa finale face au SS Beinheim pour le titre de champion d'Alsace en District 2.

Le FCD tient à remercier la commune, M. le maire et son conseil municipal, pour l'appui et le soutien tout au long de l'année et cela depuis le début de leur mandat. Merci d'avoir organisé le regroupement du 26 mai (voir photo ci-contre), et de nous avoir accueilli ce jour-là à côté de la magnifique mairie pour célébrer cette montée historique.

Alexandre Richert, président du FCD

**Fête d'été DU FCD**

**4 AOÛT DIMANCHE**  
DOSENHEIM SUR ZINSEL

Tournoi de la Zinsel :  
10h : FC Dossenheim - US Imbsheim  
11h15 : ASL Duntzenheim - ASC Brotsch  
15h : Match 3ème place  
16h30 : Finale

Déjeuner :  
Toute la journée : Escalope de poulet marinée / Grillades/Buvette  
À partir de 18h : Gratin dauphinois - salade / Tarte flambée/Pizza  
Dessert - Café - 14€

Réservations auprès de Dany : 06.44.84.04.70

## AAPPMA

**DIMANCHE 8 ET 15 SEPTEMBRE**  
PECHE AU GROS

Prix du billet : 20€ valable pour les 2 matinées.

Immersion de 200kgs de grosses truites saumonées  
Emplacements numérotés avec tirage des couleurs à 7 H 30

Première ronde de 8 H 00 à 8 H 10 avec emplacements  
Deuxième ronde de 8 H 30 à 9 H 00 avec emplacements  
Troisième ronde de 9 H 30 à 10 H 30 avec emplacements  
De 10 H 30 11 H 30 libre choix des places

Vente des billets le samedi 7 septembre à l'étang, de 14 H 00 à 16 H 00  
Et le dimanche 8 septembre à partir de 7H00

(Pas de réservation possible)

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE PECHÉ GRATUITE  
AVEC EMPLACEMENT SUR PRESENTATION DU BILLET DU 8 SEPTEMBRE

ASSOCIATION DE DOSENHEIM/SUR/ZINSEL POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

**REGLEMENTATION DES PECHES**  
MOULINET, PÊCHE AUX VIFS AUTORISÉE  
UNE CANNE ET UNE SEULE CARPE PAR BILLET  
CUILLEERS, LEURRES ET AMORCAGE INTERDITS

## UNIAT



Informations sur l'Allocation Supplémentaire d'invalidité (ASI)

Pour rappel, l'ASI est une prestation sociale versée chaque mois aux personnes invalides ayant de faibles ressources. Pour en bénéficier, il faut :

- Résider en France,
- Percevoir une pension d'invalidité, une pension de réversion, une pension d'invalidité de veuf ou de veuve, ou une pension de retraite anticipée pour handicap, carrière longue ou pénibilité,
- Percevoir de faibles revenus
- Et ne pas avoir l'âge de percevoir l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), c'est-à-dire 62 ans.

L'avenir est morose, mais l'UNIAT est à vos côtés ! Face aux difficultés de plus en plus importantes, l'UNIAT poursuit son combat au service de tous les assurés sociaux. L'UNIAT est là pour vous apporter l'aide qu'il vous faut pour réussir à obtenir vos droits en matière de législation sociale.

La prochaine permanence aura lieu : Mardi 17 septembre 2024, de 8h30 à 12h à la salle de la Zinsel  
Prendre rendez-vous au siège du lundi au jeudi matin - Tél : 03 88 15 00 05



# Agenda

Juillet – Décembre 2024

DATES	EVENEMENTS	ASSOCIATIONS	LIEU & HORAIRE
05/07	Atelier de découverte du folklore alsacien	Groupe Folklorique du Pays de Hanau	Totems, rue d'Ernoslheim
07/07	Assemblée Générale	Skat Club	Etang du Hirtzthal
14/07	Fête nationale	Commune	Monuments aux Morts – 17h30
26/07	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h à 20h
04/08	Fête d'été	Football Club Dossenheim	Stade de football
24/08	Sommer Owe em Kerichhoft	Dossme Mini Heimet	Cour de l'Eglise – 18h30
04/09	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
07/09	Journée citoyenne	Commune	Salle de la Zinsel - 8h
08/09	Pêche au gros	AAPPMA	Etang du Hirtzthal
12/09	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h
15/09	Les montées du Daubenschlag	Usep, Les Mordus du Daubenschlag et les Traileurs de la Rose	Salle de la Zinsel
15/09	Pêche au gros	AAPPMA	Etang du Hirtzthal
17/09	Permanence UNIAT	Section locale de l'UNIAT	Salle de la Zinsel - 8h30 à 12h
26/09	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h
27/09	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h à 20h
02/10	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
10/10	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h
13/10	Bourse aux vêtements	Usep	Salle de la Zinsel - 8h
18/10	Assemblée générale	Les Mordus du Daubenschlag	Salle de la Zinsel - 20h
26/10	Messti	Dossenheim Animations	Salle de la Zinsel
27/10	Messti	Alliance du Trèfle – Tennis de Table Dossenheim	Salle de la Zinsel
28/10	Messti - Soirée harengs/Indianer Teller	Dossenheim Animations et Les Volants de la Zinsel	Salle de la Zinsel - 18h
06/11	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
07/11	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h
10/10	Cochonnailles	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
11/11	Commémoration du 11 novembre	Commune	Monuments aux morts
19/11	Permanence UNIAT	Section locale de l'UNIAT	Salle de la Zinsel - 8h30 à 12h
21/11	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h
22/11	Conférence	Bibliothèque	Salle de la Zinsel
29/11	Don du sang	Section locale des donneurs de sang	Salle de la Zinsel - 17h à 20h
30/11	Soirée moules - frites	Football Club Dossenheim	Salle de la Zinsel
01/12	Assemblée Générale Sparclub	Café du Havre	Café du Havre
04/12	Après-midi récréative	Commune - CCAS	Salle de la Zinsel - 14h
05/12	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h
14/12	Marché de Noël de l'école	Usep	Salle de la Zinsel
19/12	Ateliers d'éveil	CCHLPP	Salle de la Zinsel - 9h à 11h



# Etat civil

Janvier – Juin 2024

## Naissances

- **Zoé HEITMANN**, née le 1<sup>er</sup> février 2024 à Saverne, Fille de Laura et Romain HEITMANN
- **Victor SINNIGER**, né le 19 mars 2024 à Saverne, Fils de Mélanie et Thibaut SINNIGER
- **Eurydice PLOVIE**, née le 10 avril 2024 à Saverne, Fille de Kelly HUGEL et Diego PLOVIE
- **Luna OTTHOFER**, née le 9 mai 2024 à Strasbourg Fille de Morgane HUSSER et Matthias OTTHOFER
- **Hugo FELDIS**, né le 12 juin 2024 à Saverne, Fils de Eva KERN et Loïc FELDIS
- **Matthys OSSWALD**, né le 16 juin 2024 à Saverne, Fils de Karine ADOLFF et Sébastien OSSWALD



Luna OTTHOFER



Matthys OSSWALD



Elya NOBEEBOCCUS

## Baptême civil

- **Elya NOBEEBOCCUS**, le 16 mars 2024

## Mariages

- **Rabia GUNDUZ** et **Bryan FROESCH**, le 24 février 2024
- **Malorie MINNI** et **Jérôme BERNHARD**, le 6 avril 2024



Bryan et Rabia



Jérôme et Malorie

## Noces d'or (50 ans)

- **Marguerite et Richard SONNENMOSER**, le 22 février 2024
- **Michèle et Hubert MERTZ**, le 3 mai 2024
- **Betty et Robert ECKLY**, le 24 mai 2024



Marguerite et Richard



Michèle et Hubert

## Noces de diamant (60 ans)

- **Dorice et Walter GEYER**, le 24 avril 2024

## Nos doyens

- **Marie GING**, née WAECKERLE le 11 juin 1927
- **Antoine HERRMANN**, né le 15 août 1930



Walter et Dorice



# Grands anniversaires



## 80 ans

- **Monique WEIBEL**, née GUGUMUS



- **Carla LEDERMANN**, née SCHNELL



- **Henri GRUNER**

## 85 ans

- **Charles SORG**

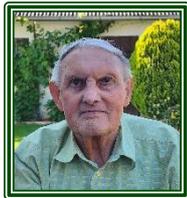


- **André GUGUMUS**

- **Anny JUNG**, née NORTH



- **Alfred HILT**



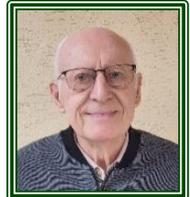
## 90 ans et plus

- **Marie-Alphonsine SCHMITT**, née OCHS



- **André GUTH**

- **Jean DECKER**



- **Frieda SCHMITT**, née BAUER



- **Suzanne WISS**, née BUSCHE

- **Liliane BEYER**, née STUTZMANN

- **Joséphine MOTSCH**, née GRAFF

- **Madeleine WIESSLER**, née WIRTH

- **Jeannine REEB**, née HANSS

- **Marie GING**, née WAECKERLE



- **Etiennette LINDER**, née ANDRE

- **Georges RICHERT**

Nous remercions vivement toutes ces personnes pour leur accueil très chaleureux lors de nos visites de courtoisie à l'occasion de leurs grands anniversaires et grandes noces.

Ces moments de partage et de convivialité sont très précieux et nous les affectionnons tout particulièrement.



## Décès



- **Michel SCHWAB** : 22/06/1939 – 11/12/2023

- **Laurette RIETH**, née **VOGELGESANG** : 23/02/1935 – 21/03/2024

- **Raymond FISCHER** : 25/10/1944 – 01/04/2024

- **Jacki PETER** : 08/10/1956 – 13/05/2024

- **Anny REUTENAUER**, née **LEDERMANN** : 11/06/1934 – 30/05/2024

- **Albert KLEITZ** : 20/06/1949 – 31/05/2024



## Points divers

### Parole de cigogne



Mes chers Dossmer,

Le retour des beaux jours (il faut le dire vite !) a également marqué le retour de l'animation au sein du village. Il s'y passe toujours quelque chose. Ainsi, pléthore d'événements ont émaillé mes journées depuis le début de cette année. Tout d'abord ce moment de convivialité en janvier, organisé par le Conseil des Jeunes, faisant flotter dans l'air d'inattendus fumets de grillades qui m'ont mis l'eau au bec. Ensuite, l'inauguration de la nouvelle mairie, au cours de laquelle des messieurs très sérieux (dont notre édile local) ont prononcé des discours à rallonge, et des drôles de dames se sont amusées à couper un ruban au son des flons-flons de l'Echo des Vosges. Il y a eu aussi cette invasion d'elfes à barbe rousse et en kilt, qui ont pris d'assaut la Salle de la Zinsel pour une soirée de la St Patrick digne du patron Irlandais, nos notables pédalant à qui mieux-mieux sur la nouvelle piste cyclable pour son inauguration, la transhumance de nos champions locaux à travers la rue principale pour leur montée en division, ou encore, tout récemment, le passage de ce drôle de chevalier et de ses preux, en quête des mystères du bourg. J'ai assisté également à la subite montée des eaux de la rivière du mois de mai, qui m'a à nouveau prouvé combien vous étiez solidaires face à l'adversité.

Ah que je l'aime, notre petit village !

Les travaux de mon fief du Refuge fortifié vont bon train et même, vont bientôt s'achever. Je me réjouis de pouvoir profiter pleinement d'une zone de tranquillité autour de mon chez-moi, exempte de stationnements abusifs et fleurie à souhait. J'espère que vous, ainsi que les futurs visiteurs de notre nouveau musée, l'apprécierez et que vous aurez à cœur de la découvrir et de la respecter. Je ne vois qu'un seul bémol à cette belle rénovation : mon nid avec son aspect de tour de Pise ! Je ne voudrais pas finir comme ma congénère de Keskastel, dont le nid a fait un vol plané pour s'écraser sur la chaussée. Mais je suis optimiste, car j'ai ouï-dire qu'un projet d'amélioration était déjà en cours et qu'une forge à l'ancienne allait trouver sa place dans le rez-de-chaussée rénové de la maison Essig. Chut, ne l'ébruitez pas. C'est encore un secret ! Je vais donc bénéficier d'un chauffage à compter de la prochaine mauvaise saison, ce qui m'évitera d'avoir à m'expatrier pour les frimas de l'hiver.

Car oui, je vous l'avoue, bien que ma venue soit reconnue comme une promesse de chance et de bonheur, je m'inquiète pour mon avenir. Je surveille de près la politique du coin et de plus loin. «Wie gèh'n mer nùmme àhne !» (mais où allons-nous ?). Avec mon statut de « Hargelofeni » (celle venue d'ailleurs), je crains que montrer patte blanche à mon retour au printemps prochain ne suffise pas pour réintégrer mon nid. J'en ai les plumes qui frisent ! J'ai eu beau glottorer de tout mon saoul du haut de mon clocher, je n'ai pas réussi à vous faire comprendre ma détresse. J'ai bien une carte solide à jouer. Je compte sur mon « Amtel » (petit boulot) de livreuse de bébés, en cette période de baisse de la natalité, et ma qualité de symbole de l'Alsace pour me sauver. Sinon, je peux toujours teindre mes rémiges, pour faire couleur locale ou porter la « Schlupfkapp » (coiffe alsacienne) pour prouver mon attachement au patrimoine Alsacien. J'ai tout un été pour y penser.

En attendant, je vous souhaite à tous de passer d'excellentes vacances, que ce soit sur place, ou lors de vos « migrations saisonnières ». Reposez-vous bien et changez-vous les idées, pour pouvoir repartir du bon pied à la rentrée.

Gros « Schmetzele » (bisous) !

# Un peu d'histoire

## Chronique de Dossenheim

### DE LA CELEBRATION DE LA ST LEONARD AU INDIANER MESSTI

L'origine de ce qui à DOSENHEIM est une véritable institution est la bénédiction paroissiale le jour anniversaire de la mort de son saint protecteur, SAINT LEONARD. Ce saint proche de CLOVIS et de SAINT REMY, évêque de REIMS, était invoqué pour la libération des prisonniers. Il était représenté sur le blason initial du village, couleur or sur fond bleu, tenant une crosse d'évêque dans sa main gauche, et des chaînes brisées dans sa main droite. Ce blason a été remplacé par un blason commun avec DETTWILLER (faucille argentée à manche d'or sur fond noir) par REINHOLD DE ROSEN, et confirmé sous LOUIS XIV. Depuis 1952, le blason de DOSENHEIM représente un carcan et des chaînes couleur or sur fond noir.



Jusqu'à la première guerre mondiale, le Messti était donc fêté le dimanche après la SAINT LEONARD, c'est-à-dire le 6 novembre. Une première évolution est intervenue avec le passage de la seigneurie du HERRENSTEIN sous la souveraineté strasbourgeoise (de 1396 à 1651). La commémoration religieuse se doubla dès lors d'un rituel féodal semblable au SCHWÖRTAG célébré à STRASBOURG, moment civique solennel où les corporations réunies prêtaient serment à la constitution en levant l'index et le majeur de la main droite, tête découverte, avant d'aller fêter dans les auberges de la ville. Les archives de DOSENHEIM rapportent un déroulement assez similaire lors de la ST LEONARD 1624. Ce jour-là, les bourgeois devaient se présenter à l'appel des cloches pour prendre connaissance des lois et règlements énoncés par le greffier, en présence du bailli, afin que nul ne puisse prétendre ignorer la loi. Il n'était pas permis de se faire représenter par son fils ou son valet. En cas de beau temps, la cérémonie se tenait à ciel ouvert, sous le tilleul de la place du village, et dans la STUB (auberge où se tenait le poêle bourgeois) en cas de mauvais temps.

Le 6 novembre, devant le bailli de HERRENSTEIN, le maire et les 12 échevins, le Schultheiss (écoutête), et la totalité des bourgeois, le greffier rappelait comme tous les ans les droits, devoirs, et règlements en vigueur dans la seigneurie. C'est une litanie fastidieuse, mais on peut citer quelques exemples pour illustrer l'organisation pointilleuse de la société médiévale :

- Pour devenir bourgeois de DOSENHEIM, il faut en faire la demande au bailli, et payer 2 Pfund Schillings. Pour les ressortissants de l'empire détenant déjà un droit bourgeois dans une autre localité, la taxe est de 3 Schillings et un pot de vin (1,9 litres).
- Parmi ces bourgeois sont choisis 12 échevins qui doivent être majeurs, nés d'une union légale, croyants, et jamais condamnés. Chaque année, ils élisent l'un d'entre eux comme MEYER (maire), chargé de faire respecter les règlements et obligations de la communauté villageoise envers la seigneurie. Le MEYER est l'interlocuteur du bailli.
- En ce qui concerne la justice, un plaid par trimestre, et plus si les circonstances l'exigent, sont tenus sous l'autorité du SCHULTHEISS sous contrôle du bailli. Ce sont les 12 échevins qui délibèrent, sans l'intervention du SCHULTHEISS qui lui rend le jugement exécutoire en brisant une branche. Le condamné peut cependant faire appel devant la Cour Suprême de Justice de NEUWILLER.

Les réglementations professionnelles concernent essentiellement les métiers de la bouche :

- Le contrôleur des bouchers devra examiner les animaux avant l'abattage, et inspecter ensuite la viande pour en fixer le prix de vente. Le dépassement du prix ainsi fixé sera passible d'une amende de 10 Schillings par infraction. Les joues et autres bas morceaux ne devront pas être pesés avec la viande.
- En ce qui concerne les boulangers, le pain ne pourra être mis en vente qu'après avoir reçu l'aval du contrôleur du pain. Il est interdit de vendre du pain autre que blanc, complet, ou de seigle.
- Une seule auberge est autorisée dans le village, la STUB où se tient le poêle bourgeois. La STUB est louée d'année en année en étant mise aux enchères. Le prix du vin est fixé en fonction de la récolte de raisins, et le STUBENWIRT ne pourra le dépasser sous peine d'amende et de prison.
- Quant aux femmes, il leur est rappelé qu'à la ST MARTIN, 20 femmes devront donner chacune une jeune poule et 2 Schillings au bailli, et à Carnaval, toutes les autres devront donner une vieille poule et également 2 SCHILLINGS. Mais les femmes en couche seront exonérées de cette redevance.

A la fin de la lecture par le greffier des règles en vigueur dans la seigneurie, les bourgeois de DOSSENHEIM juraient de s'y conformer et on pouvait enfin passer à la partie festive. Le bailli accompagné du maire et des échevins se rendaient dans la petite salle que le STUBENWIRT leur avait réservée. Puis le reste de la population s'installait dans la grande salle de brasserie, où, l'alcool aidant, les esprits s'échauffaient rapidement. Cette STUB, ou poêle bourgeois, se trouvait à l'emplacement de l'actuel CAFE DU HAVRE, à la hauteur de l'ancestral tilleul de la place du village. Il n'est pas anodin de constater que la configuration de ce restaurant et du tilleul sont restés les mêmes jusqu'à aujourd'hui.

Le jour de la ST LEONARD était aussi le jour où la communauté villageoise, représentée par son Meyer, faisait ses comptes avec la seigneurie représentée par le bailli. Un événement dramatique, rapporté par un chroniqueur, BERNHARD HERZOG, contemporain des faits, témoigne de cette échéance annuelle : « Le 6 novembre de l'année 1587, le soir de la ST LEONARD, alors que le maire et les 12 échevins étaient en train de faire le décompte des impôts avec le bailli, vers 23h, une bande de lorrains dont le repaire habituel était le château de TURCKESTEIN, derrière ABRESCHWILLER, fondit sur le village, certains à pied, d'autres à cheval. Ils mirent à sac les maisons, s'emparèrent de la totalité des chevaux, et malmenèrent les habitants dont certains furent tués. Par la grâce du Dieu tout puissant, le bailli de HERRENSTEIN, JACOB KIPE, s'était rendu quelques heures plus tôt à la maison commune, car il est probable que s'ils l'avaient trouvé au domicile du maire, ils se seraient emparés de lui, et par la suite de la maison commune, ce qui aurait causé un grand préjudice pour l'ALSACE. Mais Dieu miséricordieux lui accorda sa paternelle protection. Par contre, ils réussirent à s'emparer de 2 bourgeois aisés du village qu'ils prirent en otage, les rudoyant sans ménagement. Ceux-là perdirent tout pour garder la vie sauve. « De toute évidence, les brigands savaient pourquoi ils venaient ce jour-là, et en attaquant en cette nuit de réjouissances, ils espéraient profiter de l'effet de surprise pour forcer l'enceinte du REFUGE FORTIFIE. Mais comme le bailli se trouvait à l'intérieur, avec le maire et les échevins, il y avait du coup assez d'hommes pour défendre efficacement la place.

Ce rassemblement annuel des bourgeois pour la proclamation solennelle de leurs droits et devoirs prit fin dans la tourmente de la guerre de 30 ans. Mais les festivités populaires qui y étaient associées se sont perpétuées jusqu'à aujourd'hui.

Le caractère religieux de la fête s'étant lui aussi estompé, le messti est devenu, avec la circonscription, la fête des conscrits qui organisent à cette occasion un défilé dans les rues du village. Après la première guerre mondiale, sa date a été décalée du dimanche après la ST LEONARD au dimanche avant la ST SIMON ET JUDE (28 octobre) probablement pour éviter un possible chevauchement avec la célébration de l'ARMISTICE du 11 novembre. Et la suppression du service militaire n'y a rien changé.

GEORGES SIEGRIST, président fondateur de l'association patrimoniale DOSSME MINI HEIMET, a raconté et illustré le déroulement de ces festivités quasi rituelles dans son ouvrage « S'DOSSMER BILDERBUCH ».

Je vous invite à redécouvrir cette tranche de vie qui nous replonge dans l'effervescence qui gagnait le village à l'approche du « INDIANER MESSTI ». Il était ainsi nommé parce que traditionnellement, c'étaient des conscrits à cheval et grimés en indiens qui ouvraient le cortège. Les rues, les maisons, et le



Extrait de l'ouvrage « s'Dossmer Bilderbuch », Georges Siegrist

moindres recoins du village étaient nettoyés de fond en comble, et on avait tué le cochon pour faire bombance avec les « expatriés » de la famille qui pour rien au monde ne voulaient rater ce rendez-vous annuel. Après le repas, on se pressait dans les rues pour applaudir le cortège animé par la société de musique L'ECHO DES VOSGES. Les gamins avaient hâte de faire le tour des stands et des manèges que les forains avaient installé dans la GRAND RUE, et les parents s'éparpillaient dans les bistrotts qui tous avaient leur animation musicale. C'était l'événement de l'année, d'autant plus attendu qu'à l'époque, les occasions de festoyer n'étaient pas aussi fréquentes qu'aujourd'hui. Alors on en profitait jusqu'à plus soif : « Hitt esch Mastti, Mor'n esch Massti, bis am Mittwoch Owe, wenn ich zue min Schâtzele komm, saw ich'm guete OWE ».

Aujourd'hui, les réjouissances se terminent lundi soir, et se concentrent dans et autour de la SALLE DE LA ZINSEL. Autres temps, autres mœurs, mais Messti toujours, comme s'il était inscrit dans l'ADN des DOSSMER.



❖ De Hans legt im Bett mit 40° Fiewer, sini Alphonsine losst dr Dokter kumme.

Noch de Untersüechung meint er : « S’esch e stariki Verkältung ! àr müess 8 Tàg im Bett bliwe ! Esch verschrieb ihm 24 Zàpfle, de steck Sie ihm hinte neng. Wenn’r die alle genumme het, so esch’r weder uf de Bein ! »

Zwei Tàg später kummt dr Dokter lüege wie’s em Hans geht.

Bie dàre Gelegenheit, meint d’Alphonsine : « Herr Dokter, met dàne Zàpfle kan ech nit gscherre ! Siq hân ihm doch a Schachtle mit 24 verschrewe ! Ob Ehr mir’s glauwe oder net, die breng ich net alli em Hans hente neng ! Wie ech met Miejh s’dritzende Zàpfle hinte neng well schtecke, so esch s’erschte schon weder von de Naselechte rüsskumme !! »



❖ De Michel, a Landwirt, steh’t vor’m Gericht, àr hätt nämlich siene’r Burehoft angezunde !



Siener Verteidiger gebt sich alli Miejh fer’ne z’rette : « Herr Prèsidànt, miener Kunde esch schliesslig net verrückt, wieso hätt àr siener Hoft angezunde wenn’mer bedàntkt dass er knapp a halbstund devor noch 24 Keschte Beer in’s Hüs hat liefere lon!! »

« Was, 24 Keschte Beer !! Ja trinke ehr soviel ? »

Uf des Hin, mein’t de Michel : « Nei nei, Herr Prèsidànt, ich hab gedantkt dass ich in de Pompieri z’erscht ebs inschàntk, vor dass’sie lesche !! »

❖ De Gaston hat numme einer Fàhler, àr schtottert, awer numme wenn’r ufgeregt esch.

Doletschst, am Màndi Morge, wie’n’àr an d’Arwet fahrt, merikt’r dass àr sini Papierer im Sunddikleid vergasse het. Yo, nit schlemm, àr fahrt jo numme in d’r Schtadt...

Pech müess der Mensch han, annere Kritzung hebt ihn e Polizist an, un verlangt ihm sin’ Uswis.

Ganz panikert sàit de Gaston : « Ich ha-ha-hab kei Pa-pa-pa... »

« Schon güet, fahre sie widersch, ich hab oï ken Grossvater meh... »



L'équipe municipale vous souhaite un très bel été !





# Numéros utiles

**MAIRIE – AGENCE POSTALE** 03 88 70 00 04

**BIBLIOTHEQUE** 07 87 97 17 19

**SALLE DE LA ZINSEL** 03 88 70 35 86

**REFUGE FORTIFIE** 06 42 87 30 56

## GROUPE SCOLAIRE

● Ecole 03 88 70 09 33

● Garderie du matin 06 34 55 40 56

● Périscolaire 09 60 37 36 28

## CULTE

● Paroisse protestante 07 81 60 86 75

● Paroisse catholique 03 88 70 00 51

## SANTE

● Dentiste 03 88 70 07 45

● Infirmières libérales

Mme ANDRES 06 82 69 97 88

Mmes ARNOLD, CHOUDAR, GARCEAU, GIRONIS, GOUIN,  
GRUBER 06 83 70 80 60

Mmes BEY, MULLER 07 71 61 96 17

Mme OSTERMANN-GEIGER 07 70 26 90 05

Mmes CROUZIT, DELAGE 03 88 91 68 99

Mmes BENDER, EBERT, SCHALBER 03 88 71 34 92

## URGENCES

● SAMU/SMUR 15

● Appels d'urgence en Europe 112

● Gendarmerie 17

● SAMU Social 115

● Pompiers 18

● Enfance maltraitée 119

● Enfants disparus 116 000

## SERVICES INTERCOMMUNAUX

● Communauté de Communes, Bouxwiller 03 88 71 31 79

● Crèche Multi-accueil, Ingwiller 03 88 89 69 47

● Ecole de Musique, Bouxwiller 03 88 71 32 45

● Piscine Hanautic, Bouxwiller 03 88 71 38 38

● Office du Tourisme, Ingwiller 03 88 89 23 45

● Relais Petite Enfance, Ingwiller 03 88 89 69 50

● SDEA – Assainissement, Saverne 03 88 71 60 70

● SMICTOM de la région de Saverne 03 88 02 21 80

● Syndicat des eaux potables, Saverne 03 88 91 66 98

## FORET

● Office National des Forêts, Saverne 03 88 70 98 32

● ONF Triage Dossenheim, M. MENEUT 06 11 01 55 43

● Maison forestière Zellerhof 03 88 70 00 12

**Directeur de la publication** : Fabrice Ensminger

**Comité de rédaction** : Priscilla Brochier, Didier Carmaux, Audrey Eppinger, Catherine Haeffner, Claudine Kister, Patricia Rebmann

**Crédit photos** : ©Mairie, ©Didier Adolff, ©Alexis Schnell, ©DNA, ©FCD, ©CeA, ©Bibliothèque, ©Carré d'A, ©CCHLPP, ©USEP, ©Périscolaire, ©Daniel Haeffner, ©LeFil de LEMYO, ©Camping Au Pays de Hanau, ©CVD

**Dépôt légal** : juillet 2024

Imprimé par Imprimerie Veit - Ne pas jeter sur la voie publique.